

RAPPORT ANNUEL POUR LE MODÈLE DE CONTRIBUTION GLOBALE

NUMÉRO DE L'ICD/ANNÉE FINANCIÈRE : HC-P001 (2023-2024)

NOTE : Ce document présente les exigences en matière de rapports pour l'ICD no HC-P001. Il ne s'agit pas d'un modèle de rapport ni d'un outil de collecte de données. Le cas échéant, les modèles de rapport, les guides et les outils de collecte de données qui vous aideront à respecter vos exigences en matière de rapports vous seront fournis par votre bureau régional. Veuillez communiquer avec votre [bureau régional de la DGSPNI-SAC](#) si vous n'avez pas reçu de copie des documents, ou si vous avez des questions ou besoin d'aide.

Exigences du programme en matière de rapports :

Le rapport annuel pour les bénéficiaires du modèle de contribution globale est fondé sur le plan de santé préparé par le bénéficiaire et inclut notamment ce qui suit :

1. Un résumé des programmes et services de santé, ainsi que des priorités en santé, notamment les programmes obligatoires;
2. Les données sur les services et les résultats telles que décrites dans le plan de santé et dans la programmation;
3. Une explication de tout écart par rapport au plan de santé et à la programmation; et
4. Pour tous financements supplémentaires, un résumé des activités menées, des résultats obtenus ainsi qu'une explication pour tout écart par rapport à la proposition.

Veuillez consulter votre bureau régional pour obtenir un exemplaire du **Guide de préparation du rapport annuel pour le modèle de contribution globale** pour les bénéficiaires du modèle de contribution globale.

Notez s'il vous plaît que les bénéficiaires de contribution globale sont également responsables de compléter tout ICD pour les programmes et services obligatoires (soins cliniques et aux clients, soins à domicile et en milieu communautaire, PNLAADA/ PNLASJ centres de traitement et contrôle et de prise en charge des maladies transmissibles et santé environnementale et publique) en plus de ce rapport annuel. Cela comprendra les éléments suivants :

- Modèle de rapport communautaire (MRC) (ICD HC-P086) – **la section de Contrôle et gestion des maladies transmissibles seulement.**
- Exigences en matière de rapport sur la santé environnementale pour les agents d'hygiène du milieu et pour les contrôleurs communautaires de la qualité de l'eau potable (DCI# HC-P036).
- Programme des soins cliniques aux clients (ICD HC-P132).
- Rapport annuel sur les soins à domicile et en milieu communautaire (ICD HC P016).
- Programme national de lutte contre l'abus de l'alcool et des drogues chez les Autochtones (PNLAADA) - Rapport annuel des centres de traitement (PNLAADA) (ICD HC-P008).
- Programme national de lutte contre l'abus de solvants chez les jeunes (PNLASJ) - Rapport annuel des centres de traitement (PNLASJ) (ICD HC-P009).